

Mairie de Saint Germain sur Rhône

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 Mars 2009

Convocations : 10 mars 2009

Présents : Alain Lambert, Daniel Duclosson, Jocelyne Artéro, Dominique Rey, Philippe Girod, Philippe Guichard, Nathalie Mortier, Valérie Nguyen, Mathilde Millet

Absents excusés : Denis Vuillat qui donne pouvoir à Alain Lambert, Frédéric Merlet qui donne pouvoir à Daniel Duclosson.

I - Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte rendu de la réunion du 24 février est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - Travaux sur le réseau électrique de CERNAZ :

Le Maire expose au conseil que des travaux sur le réseau d'électricité de Cernaz vont être entrepris. Ces travaux sont inclus dans le programme 2009 subventionné par le Syndicat Intercommunal d'électricité de Seyssel

☞ *Eclairage public sur poste de Cernaz, travaux subventionnés à 30 % du montant HT*

Montant TTC : 23 030.51 €

subvention : 5 776.88 €

Part communale TTC : 17 253.63 €

☞ *Mise en souterrain du réseau FT sur poste de Cernaz, travaux de génie civil subventionnés à 30 % du montant H. T.*

Montant TTC : 35 664.84 €

subvention : 8 946.03 €

Part communale TTC : 26 718.81 €

Renforcement de l'Alimentation HTA/BTA sur poste de Cernaz :

Ces travaux représentent un investissement important. Ils peuvent être financés soit par annuités au Syndicat, soit sur les fonds propres de la commune.

Après avoir délibéré le conseil décide le financement sur fonds propres.

☞ *Renforcement alimentation HTA/BTA sur poste de Cernaz, travaux subventionnés à 65 % du montant HT.*

Montant TTC : 119 664.40 € subvention : 65 035.00 €

Part communale TTC : 35 018.85 €

**Montant total de cette opération : 178 359.75 € TTC. Part communale
TTC : 78 991.29 €**

A noter que le devis concernant le câblage de France Télécom estimé à environ 5000 € HT, **part communale 3000 € HT** ne nous pas encore parvenu.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé en coordination et en fouille commune.

III - Installation aire de jeux à l'agorespace :

Monsieur Duclosson informe le conseil de sa prise de contact avec une autre entreprise susceptible d'effectuer, à moindre coût, les travaux de terrassement à l'agorespace. Le montant proposé est de 3 800 € HT, mais avec la participation de l'employé communal.

L'entreprise Pierre Gros d'Eloise avait fait une offre comprenant le terrassement, le montage et la pose du module de jeux, remise en état du site et semis de gazon pour la somme HT de

4 280 €. Le conseil accepte le devis de l'entreprise Pierre GROS. Les travaux sont prévus pour avril-mai.

IV - Bâtiment Mairie-école :

Après de nouvelles négociations avec l'architecte, plusieurs possibilités d'aménagement du bâtiment communal sont proposés aux conseillers : **les nouveaux locaux de la mairie seront dans tous les cas de figure installés au rez de chaussée du bâtiment.**

Proposition pour l'aménagement de l'étage .

Version A : construction de deux appartements complètement terminés et aménagement des combles.

Coût prévisionnel : 756 000 €.

Ce projet retient l'attention de Mesdames Mortier et Nguyen et Messieurs Girod et Duclosson

Version B : les deux appartements de la version A sont transformés en un seul vaste logement, sans aménagement des combles

Coût prévisionnel : 618 000 €.

Version C : Voir la version A mais les deux appartements seront Hors d'eau, hors d'air

Coût prévisionnel : 567 000 € HT

Ce projet retient l'attention de Mesdames Millet, Artéro, Messieurs Lambert, Rey, Guichard.

A noter que les voix des deux absents n'ont pas été comptabilisées.

Après discussion un consensus semble se dégager pour la version B, mais avec l'aménagement de deux appartements terminés. Monsieur Duclosson est chargé de contacter l'architecte pour un chiffrage de cette solution.

V - Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de Beaumont :

Présentation au conseil du plan du réseau d'eau potable. Des regards sont prévus à chaque habitation en limite de propriété. Ces travaux estimés à 100 000 € HT s'effectueront en coordination avec les travaux d'assainissement prévus en 2010.

Informations et questions diverses :

Le conseil est informé qu'il a fallu vider le réservoir pour changer la crépine obstruée. Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semine va entreprendre des travaux de nettoyage du réservoir nécessitant de ce fait une nouvelle vidange complète.

Au carrefour de la route des bois et la rue du Mont blanc, la pose de vannes de répartition évitera à l'avenir de vider entièrement la colonne lors d'intervention sur une partie du réseau.

Halte-garderie : le SIVU accepte la prise en charge de 25 % de la facture de remise en état des murs du local. Montant total du devis : 5 942.45 € TTC

Péri scolaire et centre aéré : l'association CALLY NANT, nouvellement créée pour gérer la future garderie péri scolaire et le centre aéré, demande une participation financière exceptionnelle aux communes membres du regroupement pédagogique pour la mise en route de ces nouveaux services. Cette aide est évaluée à 16 000 € pour les trois communes.

Mise à prix :

Faire offre à la mairie pour : véhicule EXPRESS de 1989, essence, 112 000 Km, contrôle technique non effectué. Ce véhicule peut être vu au hangar de Cusinens. Les propositions seront reçues jusqu'au 20 avril 2009.

Engins de voirie :

Le tracteur 845 XLH n'est plus utilisé et le tracteur Class Ergos occasionne de nombreuses pannes mécaniques, le conseil décide de se séparer de ces deux

engins et de les remplacer par un matériel plus adapté à nos besoins. Cette transaction ne nécessitera aucun débours pour la commune.

Pèse lait de Cusinens :

Monsieur Duclosson informe le conseil que le pèse lait situé à Cusinens n'est plus utilisé depuis de nombreuses années. Un groupe de personnes de ce hameau, représenté par Daniel Duclosson, envisage d'installer un four à pain à l'intérieur du pèse lait et de le gérer à leurs frais. Il demande au nom de tous une mise à disposition gratuite du pèse lait.

Le conseil accepte cette demande. Il serait toutefois apprécié qu'une vente de pains soit organisée une fois dans l'année pour toute la commune.

Le Maire,
Alain LAMBERT